

Fil d'actu RAEMH

Juillet 2022



01 Tendances sur les route	1
02 Gestion des frontières	2
Coopération internationale & gouvernance	2
Surveillance & contrôle	2
Disparitions & sauvetages	4
Expulsions, refoulements & retours	4
Enfermement & rétention	4
03 Dans les pays « de destination »	5
Frontière	5
Accueil - séjour - asile	5
04 Contexte socio-politique - faits marquants	6
Contexte politique et sécuritaire	6
Contexte économique	7
Société	7

Les fils d'actualité mensuels du RAEMH ciblent certaines régions et thématiques d'intérêt pour les membres du réseau et n'ont pas vocation à reporter un panorama exhaustif de l'actualité sur les mobilités internationales.

01 Tendances sur les route

Maroc : les évènements survenus à la frontière nord du Maroc (Melilla) en juin dernier ont confirmé la récente mais forte présence de ressortissants soudanais, qui se détournent désormais de la route libyenne pour passer par l'Algérie et le Maroc. La majorité sont généralement originaires du Darfour, du Kordofan, ou du Soudan du Sud.



Le **Mixed Migration Center (MMC)** publie chaque trimestre des **rapports sur les mobilités et les contextes socio-politiques pays régionaux**. En juillet sont parus les rapports portant sur **[l'Afrique du Nord](#)**, **[Afrique de l'Ouest](#)** et **[Afrique de l'Est](#)**.

Aussi, ce mois-ci, le MMC a publié un **[document graphique du MMC](#)** sur le **trafic de personnes migrantes en Afrique de l'Ouest**, basé sur une enquête menée auprès de plus de 3.600 personnes au Burkina Faso, Mali, Niger, Libye et Tunisie entre février 2021 et mars 2022. L'analyse porte sur la façon dont les trafiquants et les personnes en mobilité entrent en contact.



[Reportage photographique](#) dans la région du lac Tchad, où des **[centaines de milliers de personnes qui ont fui la violence des groupes armés](#)** subissent la triple peine de l'exil, de la famine et du changement climatique. Peu médiatisée, cette crise humanitaire est pourtant l'une des plus graves du continent africain.



[Rapport de l'OIM](#) sur l'impact de l'environnement et du changement climatique sur la mobilité humaine au Mali.

02 Gestion des frontières

Coopération internationale & gouvernance

[UE/Maroc/Niger : renouvellement du partenariat UE/Maroc](#) sur les migrations, deux semaines après la tragédie survenue à la frontière de Melilla. Cet accord concerne : la gestion des frontières, le renforcement de la coopération policière, une campagne de sensibilisation aux dangers de l'immigration clandestine et un renforcement de la coopération avec les agences de l'UE. En parallèle, l'UE a également conclu un **[nouveau partenariat avec le Niger](#)** pour combattre le trafic d'êtres humains. Et enfin, le **Maroc et le Niger** se sont réunis à Rabat pour lancer une **[coopération bilatérale](#)** consolidée pour combattre le trafic des êtres humains.

OTAN : lors d'un sommet organisé à Madrid, **[l'OTAN a qualifié la migration irrégulière](#)** de « *menace hybride que des puissances hostiles peuvent utiliser pour compromettre la stabilité des pays de l'OTAN* ». Rappelons que la tragédie survenue à Melilla fin juin avait posé le débat sur l'application ou non de l'article 5 du traité de l'OTAN dans ce contexte, alors que les 2 enclaves se trouvent en dehors des frontières que l'OTAN considère de son périmètre.

migreurop__

Publication par le collectif Migreurop de son **[positionnement sur le « nouveau » Pacte européen asile et migration](#)** conclu en septembre 2020. Migreurop dénonce un prolongement des politiques précédentes, et un durcissement des mesures de contrôle, basées sur l'externalisation et la militarisation des frontières, la normalisation de la détention, etc.

Surveillance & contrôle

Melilla/Ceuta : suite aux drames du 24 juin dernier, **[l'ONU réclame une reddition de comptes](#)** de Madrid et Rabat, et a déclaré qu'une évaluation serait faite de "la législation et des pratiques répressives des deux pays". **[Des parlementaires européens](#)** ont réclamé la

comparution du ministre de l'Intérieur espagnol.

[Côté marocain, le Conseil National des Droits de l'Homme \(CNDH\)](#) a conclu dans un rapport préliminaire que les 23 victimes ont succombé par asphyxie, pointant la responsabilité des

autorités espagnoles, qui ont maintenu fermé le poste-frontière plutôt que les forces de l'ordre marocaines. [Pour l'Association marocaine des droits humains \(AMDH\)](#), « la décision d'attaquer violemment les demandeurs d'asile » est la cause principale du drame, et non le fait des passeurs, rappelant que le saut de la barrière est organisé hors des réseaux. Aussi, l'AMDH dresse un bilan plus lourd que les annonces officielles (27 décès et non 23), et rappelle qu'elle avait alerté sur la tentative d'enterrement des corps sans autopsie. Les autorités marocaines se concentrent désormais sur les poursuites visant 62 personnes, accusées d'"entrée illégale sur le sol marocain", "violence contre agents de la force publique", et "participation à une bande criminelle en vue d'organiser et faciliter l'immigration clandestine à l'étranger". Le

[tribunal de Nador a condamné 33 personnes](#) à 11 mois de prison ferme chacun pour "entrée illégale", 29 autres (dont un mineur) sont en attente.

Au même moment... le conseil des ministres espagnol approuvait un nouveau [plan de renforcement de la frontière terrestre de Ceuta](#) pour un montant de 4 millions €.

Maroc : une [enquête menée par Disclose¹ et Der Spiegel](#) révèle la livraison par l'UE au Maroc de puissants systèmes de surveillance numérique dans le cadre de son « programme de gestion des frontières pour la région Maghreb ». Selon les investigations menées, ces systèmes sont aujourd'hui utilisés pour museler les militants des droits humains et journaliste au Maroc.



[Enquête menée par la Fondation Por Causa et le journal espagnol El Confidencial](#) sur l'industrie qui s'est développée autour des systèmes de contrôles aux frontières espagnoles : qui en profite, quels mécanismes, etc. Ainsi, l'enquête pointe le fait que 20 entreprises reçoivent 6/10€ des fonds publics destinés au contrôle des frontières,

Intelligence artificielle : Depuis plusieurs mois, [l'UE développe un outil baptisé « Itflows »](#) censé prédire les flux migratoires afin d'améliorer l'accueil des migrants sur son sol, selon les profils et les besoins. Le comité éthique de Itflows s'alerte des dérives que cet outil peut générer en terme de contrôle, stigmatisation, et harcèlement des personnes en mobilité. En parallèle, un [plan de régulation de l'usage de l'intelligence artificielle](#), l'« AI Act » est en cours de discussion. Des chercheurs et membres de la société civile espèrent que ces négociations aboutiront à l'interdiction totale des technologies d'analyse prédictive comme Itflows.

En parallèle, Frontex plaide pour que [l'actualisation du système de collecte de données PeDRA²](#) permette à ses gardes-frontières de collecter, stocker, analyser et partager des données personnelles "intrusives" sur les migrants et les demandeurs d'asile (y compris des données génétiques et l'orientation sexuelle); et de « tracer » les profils sur les

réseaux sociaux. Frontex est accusée d'ignorer les voix discordantes en interne qui dénoncent les dérives de cette réforme.

Sénégal et Mauritanie : négociations en cours pour [autoriser Frontex à opérer directement au Sénégal et en Mauritanie³](#). Frontex plaide ainsi pour [une immunité pénale et civile de son personnel au Sénégal "en toutes circonstances"](#), et pour des pouvoirs exécutifs les plus étendus possibles.

France : Le conseil d'Etat, saisi par plusieurs associations, a donné raison au gouvernement qui prolonge tous les six mois, depuis 2015, le [contrôle aux frontières intérieures](#), justifiant cette décision par la persistance de menaces terroristes. Fin avril, un arrêt de la Cour de justice de l'UE avait pourtant jugé cette disposition illégale, considérant que les États membres de l'espace Schengen ne peuvent réintroduire de contrôles aux frontières, en cas de menace, sauf si une nouvelle menace, distincte de la précédente, l'impose.

¹ Site web d'investigation français.

² Processing of Personal Data for Risk Analysis, programme démarré en 2016 comme voie d'échange d'informations entre Frontex et Europol.

³ Depuis 2019, Frontex est autorisée à mener des opérations dans n'importe quel État non membre de l'UE.

Disparitions & sauvetages

Libye : le Mali pleure la [disparition de 22 de ses ressortissants](#) au large de la Libye après 9 jours à la dérive. [61 autres passagers de la même embarcation ont été récupérés](#) par les autorités libyennes et envoyés en détention. Le porte-parole de l'OIM pour la Méditerranée a estimé que "ces morts pourraient être évités", et que, "l'insuffisance du système de recherche et de sauvetage en [mer] est de plus en plus évidente". L'Italie a lancé des [poursuites contre 5 ressortissants égyptiens](#) accusés de complicité de migration clandestine. Ils sont soupçonnés d'avoir fait passer des migrants à bord d'un bateau de pêche arrivé en Sicile fin juillet avec 179 personnes à bord et les corps de cinq personnes mortes de chaleur et de soif.



Selon [l'ONG espagnole Caminando Fronteras](#), près de 1000 personnes sont mortes ou ont disparu en mer au premier semestre 2022 durant leur traversée vers l'Espagne, soit près de cinq par jour en moyenne. La quasi-totalité de ces corps (87,83%) n'ont jamais été retrouvés et sont donc comptabilisés comme disparus.

Expulsions, refoulements & retours

Algérie / Libye : Selon [Médecins Sans Frontières](#), plus de 2000 personnes sont expulsées mensuellement depuis l'Algérie et la Libye. Entre janvier et mai 2022, 14.196 personnes ont été abandonnées en plein désert à la frontière algéro-nigérienne, au lieu-dit « Point Zéro », à 15 km de la ville d'Assamaka.

Grèce/Turquie : Un rapport accablant de l'Office Européen de Lutte Antifraudes (OLAF), finalisé en février mais non publié, démontre que

[l'ancienne direction de Frontex avait connaissance et aurait fermé les yeux sur des renvois illégaux](#) vers la Turquie, et aurait même co-financé certains de ces refoulements.

France : Le gouvernement a finalement [renoncé à l'expulsion des étudiants étrangers venus se réfugier en France](#) après le déclenchement de la guerre en Ukraine. L'État leur laisse jusqu'à fin septembre pour régulariser leur situation et obtenir un visa étudiant.

Enfermement & rétention

Lampedusa : le [centre d'accueil de l'île a été évacué pour raisons sanitaires](#) après la publication de photos choquantes sur les conditions d'hygiène de ce site. Avec les nombreuses arrivées en été, le mécanisme de transfert vers le reste du territoire est défaillant et ne permet pas la mise à l'abri des personnes dans des conditions « acceptables ».

Espagne : avec de nombreuses arrivées sur ses côtes, la région de Murcia rencontre aussi de grandes difficultés et les [conditions d'accueil d'urgence suscitent une forte polémique](#) : au port d'Escombreras, une centaine de personnes, dont femmes et enfants, vivent dans un camp de fortune installé à la hâte par les autorités locales, en attendant d'être transférés dans des centres,

et souffrent des très fortes chaleurs, dans des conditions insalubres (rats, moustiques, ordures). Les policiers et les humanitaires réclament un changement radical dans les conditions d'accueil et demandent l'ouverture du Centre temporaire pour étrangers (Cate) situé à quelques kilomètres du camp, mais resté fermé.

Italie : condamnation de l'Italie par la Cour européenne des droits de l'Homme pour avoir [placé un jeune migrant vraisemblablement mineur dans un camp pour adultes](#) en 2016. Le pays doit verser 7 500 euros à l'intéressé pour dommage moral, et 4.000 euros pour frais et dépenses.

03 Dans les pays « de destination »

Frontière

France: Le [tribunal de Dunkerque a jugé irrecevable une plainte](#) déposée par 6 personnes qui dénonçaient les circonstances du démantèlement de 2 camps à Grande-Synthe en octobre 2021, argumentant qu'il n'était pas prouvé que les requérants étaient bel et bien présents le jour du démantèlement. La non-identification des personnes concernées par ce démantèlement par un huissier est justement objet des critiques des acteurs associatifs.

Toujours dans la région nord, à Calais, l'arrêté préfectoral qui [interdisait depuis 2020 à toute association non mandatée par l'Etat les distributions alimentaires](#) aux personnes en mobilité n'a pas été reconduit. Pour autant, les bénévoles se plaignent d'être continuellement entravés dans leurs activités.

Accueil – séjour - asile

Belgique: les autorités ont annoncé des [mesures importantes en réaction à la crise de l'accueil des personnes en demande d'asile](#) que traverse le pays. Des infrastructures militaires ont été mises à disposition pour l'hébergement de première urgence et des campagnes cherchant à dissuader des demandeurs qui se trouvent dans d'autres États membres de l'UE d'entamer une nouvelle procédure en Belgique seront lancées.

Crise ukrainienne : mi-juillet, des centaines [d'exilé.e.s ont investi un centre d'accueil parisien réservé aux ressortissants ukrainiens](#), pour dénoncer les différences de traitement selon l'origine des personnes. Des associations et des élus dénoncent aussi que malgré les places vides dans certaines structures, celles-ci ne sont pas ouvertes à d'autres nationalités qui sont sans logement. [Une requête présentée dans ce sens a été rejetée](#) par le Tribunal administratif de Paris.

Ouganda : 1er pays d'accueil du continent africain, avec plus de 1,5 million de personnes enregistrées auprès du HCR, [l'Ouganda est souvent présenté comme un modèle pour sa politique d'hospitalité](#). Pourtant la situation est difficile pour la plupart des réfugié.e.s, pour la plupart venu.e.s du Sud Soudan, qui dépendent essentiellement de l'aide humanitaire.

Séjour

Régularisation en Mauritanie : lancement d'une [campagne de régularisation](#) des personnes en situation irrégulière permettant



[Rapport de PICUM](#) sur la criminalisation de la solidarité envers les personnes en mobilité en Europe.



[Rapport de l'OMS](#) sur la santé des personnes réfugiées et migrantes qui pointe comme facteurs aggravant la précarité de leur statut juridique, la discrimination, les obstacles sociaux, culturels, linguistiques,

administratifs et financiers, le manque d'informations sur les droits en matière de santé, une faible culture sanitaire et la peur de la détention et de l'expulsion. Ce rapport plaide pour une plus grande inclusion des personnes en mobilité dans les systèmes de santé nationaux.



[Rapport Save the Children](#) sur les enfants victimes de traite et d'exploitation en Italie, selon lequel 1/4 des victimes de traite en Europe est un enfant. En Italie, les victimes proviennent

principalement du Nigeria, Roumanie et Europe de l'Est, Egypte, Bangladesh, Albanie, Erythrée, Somalie, Afghanistan.



[Cartographie publiée par le HCR](#) couvrant 12 pays

d'Afrique répertoriant les services de protection dédiés aux personnes en mobilité. Le rapport pointe les carences de ressources mais également les déficits dans la mise en œuvre des cadres juridiques nationaux, notamment pour les victimes de traite.

l'obtention d'un titre de séjour gratuitement, sous présentation d'un document d'identité aux autorités compétentes.

Accès au séjour / Espagne : le gouvernement a approuvé par décret une réforme du cadre juridique visant à favoriser l'accès à l'emploi des personnes étrangères, via notamment des facilités pour : employer depuis le pays d'origine, l'accès au travail pour les étudiants, l'accès au séjour pour les « petits » entrepreneurs et surtout, pour les personnes en situation irrégulière suivant une formation dans des secteurs en demande de main d'œuvre. Quelques semaines plus tôt, le ministre de l'inclusion, de la sécurité sociale et des migrations, Jose Luis Ecriva rappelait que les personnes arrivées en Espagne en situation irrégulière mettaient, en moyenne, sept ans et demi pour obtenir un titre de séjour.

04 Contexte socio-politique - faits marquants

Contexte politique et sécuritaire

Tunisie : approbation d'une nouvelle constitution, mais avec un taux d'abstention record (quasi 70%). Le nouveau texte réserve au chef de l'Etat de vastes prérogatives, ce qui suscite de nombreuses critiques et des craintes d'une dérive dictatoriale du régime.

Côte d'Ivoire : signe d'apaisement du climat politique avec la première rencontre officielle entre Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié, qui n'avaient pas été réunis depuis la crise post-électorale de 2010-2011,

Sénégal : élections législatives sous tension, dont les résultats, favorables à la majorité présidentielle, sont contestés par la coalition d'opposition qui affirme avoir obtenu la majorité des sièges, ce qui ouvrirait une période de cohabitation.

Guinée : suspension temporaire des manifestations qui sévissent dans la capitale depuis plusieurs semaines pour donner une chance à la médiation proposée par la CEDEAO. Les manifestant.e.s contestent la « *gestion unilatérale de la transition* » par la junte militaire, au pouvoir depuis septembre 2021. Plusieurs morts à déplorer lors de ces manifestations.

Mali : levée des sanctions économiques et financières imposées au Mali par la CEDEAO depuis le 9 janvier, mais maintient des sanctions individuelles contre les dirigeants de la junte et de la suspension du Mali des organes de la CEDEAO jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel.

Pour sa part, le G5 Sahel a sollicité le retour du Mali en son sein, instance que Bamako avait quitté au mois de mai dernier.

Par ailleurs, malgré le renouvellement pour une année du mandat de la MINSUMA, le ministre des affaires étrangères et de la coopération Abdoulaye Diop a déclaré regretter que certaines réserves fortes de l'Etat malien aient été ignorées, à savoir son opposition ferme à la liberté de mouvement de la mission onusienne dans l'exécution de son mandat dans le domaine des droits de l'Homme. De fortes tensions diplomatiques ont aussi émergé suite à l'interpellation de 49 militaires ivoiriens, des « mercenaires » cherchant à déstabiliser le pays selon Bamako. S'en est suivie la suspension des rotations des tous les contingents de la MINUSMA puis l'expulsion de Olivier Salgado, porte-parole de la mission onusienne. Cette expulsion intervient quelques mois après celles du représentant spécial de la CEDEAO, Hamidou Boly, puis celle de Joël Meyer, Ambassadeur de France au Mali. Au cours du mois de juillet, plusieurs attaques attribuées à des groupes djihadistes ont fait des victimes dans le pays, notamment à proximité de la capitale.

RDC : accusée d'inefficacité dans sa lutte contre les groupes armés de l'est du pays (notamment le M23), la MONUSCO a vu ses installations saccagées par des manifestants à la fin juillet. Présente en RDC depuis 1999, c'est l'une des missions de l'ONU les plus importantes et les plus coûteuses au monde. Aujourd'hui, sa présence est remise en question par les plus hautes instances congolaises.

Soudan : dans la région du Nil Bleu, frontalière de l'Ethiopie, les affrontements entre Haoussas et Bartis pour l'accès aux terres, obligent à la fuite de nombreuses familles. Pour les experts, le vide sécuritaire créé par le dernier putsch a favorisé une résurgence des affrontements

entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès à l'eau ou aux terres.

G20/Union Africaine : dans une tribune parue dans le journal *Le Monde*, le président sénégalais Macky Sall, président en exercice de l'UA, prône pour une [intégration de l'UA dans le G20](#), déplorant qu'à ce jour le seul pays africain qui en soit membre soit l'Afrique du Sud. Selon lui, « *Le G20 compromet son efficacité et son influence en omettant une proportion aussi importante de l'humanité et de l'économie mondiale* ».

Menace djihadiste : le Bénin et le Togo sont tour à tour en proie aux menaces djihadistes. Depuis le 30 novembre 2021, une vingtaine d'attaques attribuées à des groupes djihadistes ont frappé le [Bénin](#), dont les autorités communiquent à minima sur le sujet. Le [Togo](#) voisin a pour sa part a été la cible de 4 attaques en moins d'un an, accentuant la crainte d'une contagion djihadiste venue du Burkina Faso voisin.

Contexte économique

Impact de la guerre russo-ukrainienne : Dans le contexte de menace de crise alimentaire mondiale amplifié par le conflit russo-ukrainien, le [chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov s'est rendu dans plusieurs pays africains](#) pour les rassurer des exportations de blé russe, tel que stipulé dans [les accords d'Istanbul](#)⁴. En Ethiopie, le ministre a déclaré que [Moscou n'était pas responsable de l'actuelle flambée des prix alimentaires et de l'énergie](#), insistant sur l'importance de la collaboration Russie Afrique dans ce nouveau contexte mondial. Pour sa part, [l'agence Frontex alerte de l'impact de la crise alimentaire mondiale](#) sur les mouvements migratoires vers l'Europe.

Inflation : Avec la baisse du cours de l'euro, la question [de l'inflation impacte l'ensemble de la zone franc CFA](#)⁵. Plusieurs pays dont [la Côte d'Ivoire](#) ou le [Sénégal](#) ont été obligés de subventionner des produits de première nécessité, ce qui n'est pas viable à long terme pour ces économies fragiles. La baisse de l'euro face au dollar pèse sur certains pays fortement endettés en dollar suite à la crise du Covid 19. Cette baisse de l'euro relance le débat sur l'utilité du franc CFA dans la zone.

Gaz : Plusieurs pays se sont tournés vers l'Algérie pour réduire leur dépendance énergétique à la Russie. Ainsi, l'Algérie vient de signer un [accord avec l'Italie](#) - dont elle est le premier fournisseur - pour accroître les exportations en gaz. L'Algérie s'est aussi associée au Niger et au Nigeria pour le projet d'un [gazoduc transsaharien](#) (TSGP), qui permettra d'acheminer du gaz nigérien vers l'Europe. Pour sa part, le [Maroc a redémarré ses centrales](#) à gaz grâce à un approvisionnement venu d'Espagne, après la décision d'Alger de suspendre son approvisionnement au royaume.

Société

Côte d'Ivoire : une [proposition de loi sur la légalisation optionnelle de la polygamie](#) a été déposée par un député de la majorité pour remettre en cause le mariage monogamique institué dans le pays en 1964. Celui-ci argumente que le régime matrimonial actuel est une « hypocrisie » : « *Parfois, la situation est sue et vue de tout le monde, la coépouse fait partie de la famille, mais elle est dans une précarité absolue parce qu'elle n'est pas mariée* ». Cette position est fortement contestée.

Sources média : BBC, El Confidencial (Espagne), El País, Europapress, France 24, InfoMigrants, Le Monde (France) ; le 360 (Maroc), RFI, Reuters, RTVE (Espagne), Studio Tamani (Mali), Yabiladi (Maroc) , - Sources ONG, agences, organisations internationales, institutions: Balkan Insight, Caminando Fronteras, Commission Européenne, Disclose, HCR, Ligue des Droits de l'Homme (France), Migreurop, Mixed Migration Center, MSF, OIM, OMS, PICUM, Save the Children, Statewatch

⁴ Accord entre Kiev, Moscou et la Turquie sous l'égide des Nations Unies, permettant la circulation, par des couloirs sécurisés, de 20 à 25 millions de tonnes de céréales bloquées

en Ukraine depuis six mois et facilitant les exportations agricoles russes.

⁵ Le franc CFA est indexé sur l'euro.